

Présentation du Secteur

L'agriculture guinéenne dispose d'importants atouts qui offrent de nombreuses possibilités d'accélération de la croissance et de création d'emplois durables. Ce potentiel présente la capacité à la fois d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la population, de dégager des revenus d'exportation importants, notamment par le biais des cultures de rente et d'ouvrir la voie à des investissements rentables et à forte valeur ajoutée.

Identifié comme un secteur de croissance prioritaire au même titre que ceux de l'énergie et des mines, l'agriculture a récemment amorcé une tendance à la diversification avec la relance de la culture du coton, et le développement de l'hévéa et des palmeraies.

Le Gouvernement a adopté depuis 2007 une Politique Nationale de Développement de l'Agriculture (PNDA). Son ambition est de

développer, sur la base du Plan National d'Investissement Agricole et de sécurité Alimentaire (PNIASA), une agriculture moderne, durable, productive, et compétitive sur les marchés intracommunautaires et internationaux.

Le secteur privé joue un rôle de premier plan pour l'atteinte de ces objectifs, notamment dans les domaines de l'approvisionnement, de la production, de la commercialisation et des offres de services agricoles.



Terres arables

6,2 millions d'hectares ; (25 % exploités soit 1,55 millions d'hectares et 10% annuellement cultivés 0,62 millions d'hectares)

Potentiel de terres irrigables

364 000 ha (seuls 30 200 ha actuellement aménagés)

Réseau fluvial

6 250 km

1 161 cours d'eau

24 bassins versants

Patrimoine Forestier

Environ 2,7 millions d'hectares soit 11 % du territoire national

Pluviométrie favorable

Entre 1200 mm au Nord et

Nord-Est et 6 000 mm dans le Fouta

Djalon ; plus de 400 milliards de m³ d'eau/an

Source: Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de l'Agriculture.

Avantages concurrentiels

La diversité des conditions climatiques, les ressources hydrauliques et la fertilité des sols confèrent à la Guinée un avantage comparatif naturel dans la production d'une grande variété de produits.

Les Opportunités en Bref

Le secteur agricole présente une diversité agro-écologique favorisant le développement de systèmes de productions diversifiés. Le pays est réparti en quatre (4) zones naturelles, chacune présentant un potentiel agro-écologique différent.

La superficie totale cultivée en Guinée pour les principales cultures vivrières s'est établie lors de la campagne agricole 2014/2015 à 3 591 141 ha contre seulement 1 339 846 ha en 2000/2001 lors du dernier recensement national de l'agriculture.

1. La Guinée forestière

La promotion agricole porte sur les cultures de café, d'hévéa et de palmier à huile. Environ 200 000 ha sont cultivés. La production de café est passée de 1 000 tonnes en 1984 à 20 000 tonnes actuellement¹. La SOGUIPAH, un des acteurs majeurs dans la région, dispose de plus de 10 000 hectares pour l'ensemble des deux cultures en plus de projets de riz pisciculture qu'elle développe dans la région.

2. La Haute Guinée

Pays de savane, favorise la culture du coton. Son extension progressive permet aujourd'hui de produire plus de 30 000 tonnes/an. Actuellement, la filière est en cours de restructuration. La région dispose également d'immenses étendues de plaine rizicole le long du fleuve Niger l'un des plus importants d'Afrique.

3. La Guinée Maritime

La région qui regroupe le maximum de cultures d'exportation. La filière ananas y est en pleine réhabilitation. La production des mangues, des avocats et des bananes progresse régulièrement. Au début des années 1960, la production bananière y avait atteint le chiffre record de 100 000 tonnes.

4. En Moyenne Guinée

La région de l'élevage par excellence, le Fouta Djallon de par son climat, est la région des produits maraîchers : tomates, oignons, aubergines, etc.

Depuis 12 ans, la culture de la pomme de terre y connaît un grand essor non seulement pour la consommation locale, mais aussi l'exportation.

¹ Source: Rapport Général de l'enquête agricole- Campagne agricole 2014-2015